

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE VILLAGE

Vendredi 13 OCTOBRE 2023 à 18H00 SALLE SIMENON

Participants : Membres du conseil de village : **Valérie BENATAR et Florence BOURGOINT (rapporteurs)**, Jean-Claude BOURGOINT, Gilles DE RAUGLAUDRE, Jacques DRUAUD, Catherine GILLANT, Jean-Pierre MARCHAND, Yves PABOIS, Dominique PACTON, Marie-Flore PICARD, Serge RENAUD, Claudy TEXERON, Didier TOGNI

Pour la mairie : Hervé PINEAU, maire et Daniel MARCONNET, maire adjoint
Et des habitants de la rue de l'église invités

➤ Introduction de la présidente, Valérie BENATAR

- ✓ Rappel sur la composition du Conseil de village et ses objectifs :
Il est composé de 19 membres qui font des propositions pour améliorer le cadre de vie à Marsilly. Maryline Robineau quitte le conseil de village, nous recherchons de nouveaux membres.

Les membres du CV sont « apporteurs » d'idées et d'études détaillées. (Aspects techniques, financiers, humains.)

Le rôle du conseil de village est consultatif.

C'est le conseil municipal qui décide et finance les projets.

- ✓ Rappel sur quelques actions du conseil de village :
 - **Participation à l'heure civique** qui incite à donner de son temps par des actions bénévoles
Exemples : nettoyage de la place des carrelets, peinture du mobilier de l'école maternelle, animation à l'EHPAD d'Esnandes.
Prochaine participation prévue : nettoyage des côtes le 28 octobre prochain.
 - **BAM : bibliothèque Ambulante de Marsilly**
Créée au départ par Florence BOURGOINT pour apporter des livres de la bibliothèque aux personnes isolées ou à mobilité réduite de façon provisoire ou pérenne. Ce groupe est composé de 6 personnes bénévoles dont 2 font partie du Conseil de village. (Florence BOURGOINT et Catherine GILLANT)
Actuellement 3 personnes sont prises en charge par la BAM de façon très régulière
Leur souhait n'est pas de bénéficier de livres via la bibliothèque mais plutôt d'avoir de la compagnie pour parler, jouer ou encore se promener.
Nous nous sommes adaptées à la demande !

- **Voyages séniors**

Florence BOURGOINT et Valérie BENATAR participent au nom du conseil de village à la préparation de la sortie et à l'accompagnement du groupe.

2 Sorties ont déjà eu lieu : croisière sur la Charente, parc de Maulévrier/visite d'une chocolaterie.

Jeudi 19 octobre aura lieu une sortie au music-hall l'ange bleu, près de Bordeaux.

Ces sorties, fortement subventionnées par la mairie via le CCAS sont composées d'une cinquantaine de participants.

- **Expositions**

Le conseil de village a participé à l'organisation de :

- L'Exposition de photos **Noir & Blanc d'ArtChris** avec offert un portrait.
- Du **Salon des jeunes talents** : des jeunes ont pu exposer salle Simenon leurs œuvres artistiques. Pas assez de visiteurs pour ce bel évènement malgré les talents manifestes des jeunes exposants.
- **Les 24 heures de la Pelle** : manifestation basée sur les voitures anciennes sous la direction de Yannick Picard, journaliste à sud-ouest. Une association a été créée car cet événement est appelé à se reproduire annuellement, en août 2024 le thème sera « Fêtons l'année 1964 et les alpines Renault ». L'association jazz in Marsilly de Jacques Druaud sera intégrée. L'idée étant de créer un grand moment familial et ludique. Il est question également de construire des « caisses à savon » cet atelier sera piloté par Claudy Texeron. La participation des bénévoles a été essentielle.

➤ **3 études sont présentées**

- **Proposition d'arborisation - Fleurissement** au sein du village (Valérie BENATAR)

L'accord du conseil municipal a été entériné.

Confirmation et remarque de notre maire, Hervé Pineau :

La plantation devrait avoir lieu en novembre (Ste Catherine) ou en décembre, en fonction de la météo.

Le choix des essences est difficile sur le terrain de Marsilly, calcaire et sec et avec le vent salé qui souffle dans notre région.

Ce qui coûte très cher est le terrassement car il faut un mètre cube de terre par arbre planté au regard du peu de bonne terre et du sol très calcaire voire pierreux et du manque d'eau.

- **Entretien du cimetière**

Cf présentation de Serge RENAUD (participation Didier TOGNI et Jean-Pierre MARCHAND au constat présenté)

La présentation qui nous est faite est un constat sur l'état actuel du cimetière.

On rappelle que l'emplacement du cimetière a changé au fil du temps.

Pour l'implantation du cimetière actuel, un manque d'organisation de l'implantation des tombes a été relevé. Avec un maillage anarchique et ancien.

Mr PINEAU explique que pour bien faire, il aurait fallu déplacer le cimetière ce qui peut prendre 10 ans et est soumis à de nombreuses contraintes. La législation sur la traçabilité des corps est précise et contraignante.

Beaucoup de tombes sont à reprendre ; l'extraction des corps est longue et coûteuse.

Le maillage actuel ne permet pas l'utilisation d'engins mécanisés : il faut biner et désherber à la main.

Plusieurs solutions de désherbage et d'entretien ont été étudiées : les animaux (moutons/chèvres), plantes grasses, pelouse, arbres (impossible à cause des racines), gazon synthétique.

L'entretien du cimetière se prête au recours aux brigades vertes qui doivent avoir un projet sur un lieu, une journée mais sans utilisation de certaines machines-outils comme les tronçonneuses.

Il y a également le problème du mur le long de la rue du temple dont la réfection pourrait éventuellement être confiée au chantier jeunes mais il y a un manque d'encadrants

Daniel MARCONNET suggère le recours aux représentants de l'association « l'outil en mains »

- **Travaux rue de l'église (Yves PABOIS)**

Mr PINEAU rappelle que c'est le conseil départemental qui est maître d'ouvrage.

La réalisation de ces travaux est soumise à beaucoup de contraintes (ex : imperméabilisation des sols interdite...)

Aménagement de la rue de l'église Route Départementale 106.

La commune de Marsilly a sollicité le Conseil Départemental pour réaménager la rue de l'église dans la continuité des travaux réalisés rue des écoles en 2017. L'étude s'étend de la rue de l'Ancienne Poste jusqu'à la sortie d'agglomération en direction de Nieul sur Mer sur un itinéraire de 650 mètres.

Le projet est découpé en deux zones.

Projet secteur Sud (carrefour l'Aubreçay rue de la Conche jusqu'au carrefour rue de la Raclette rue des Cluzeaux).

Créer un cheminement piétonnier d'une largeur minimale de 1,40 m conforme aux normes Personnes à Mobilité Réduite côté gauche en montant vers l'église.

Créer une piste cyclable dans la continuité de la piste existante jusqu'au carrefour de la Raclette Cluzeaux.

Des places de stationnement en cours d'étude seront prévues.

Projet secteur Nord (carrefour de la Raclette Cluzeaux jusqu'à la rue de l'Ancienne Poste). en sens unique en montant entre le carrefour de la Raclette Cluzeaux jusqu'à l'église.

Créer un cheminement pour personnes à mobilité réduite à droite en montant vers l'église.

(Ce qui implique que ces personnes devront traverser la route)

Assurer des zones de stationnement en quinconce afin de limiter la vitesse

Estimation : Travaux : 565 000 € HT Répartition financière : 50% Commune de Marsilly, 50% Département.

Calendrier : Réalisation du dossier projet (fin 2023-début 2024). Réalisation du dossier de consultation des entreprises courant 2024. Travaux des concessionnaires (Eau potable et Eaux usées courant 2025). Travaux de voirie à suivre sous réserve des inscriptions budgétaires du Département.

Yves PABOIS est allé voir la plupart des habitants de la rue de l'église et leur a soumis un questionnaire. En attente de réponses et d'analyse.

Pour toutes questions relatives à ce dossier, chacun peut s'adresser à Yves PABOIS qui vous adresse un questionnaire en pièce jointe pour avoir votre avis en tant que membre du Conseil de village.

➤ **Quelques travaux prévus en 2024/2025 : Hervé PINEAU**

- Réfection du lotissement rue du plein midi
- Réfection de la rue de la cave
- Réfection de la rue du palais (déversement de l'eau des toitures dans la rue)
- Réfection du toit de la salle Simenon et du centre technique municipal
- Travaux sur la terrasse du clocher porche (église soumise à beaucoup de normes et de contraintes)
- Trottoirs de la rue des saints pères
- Station des eaux d'épuration

Prochaine réunion prévue : décembre 2023/Janvier 2024

